

Comité quantitatif de l'eau

La Rochelle le 11/02/20

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

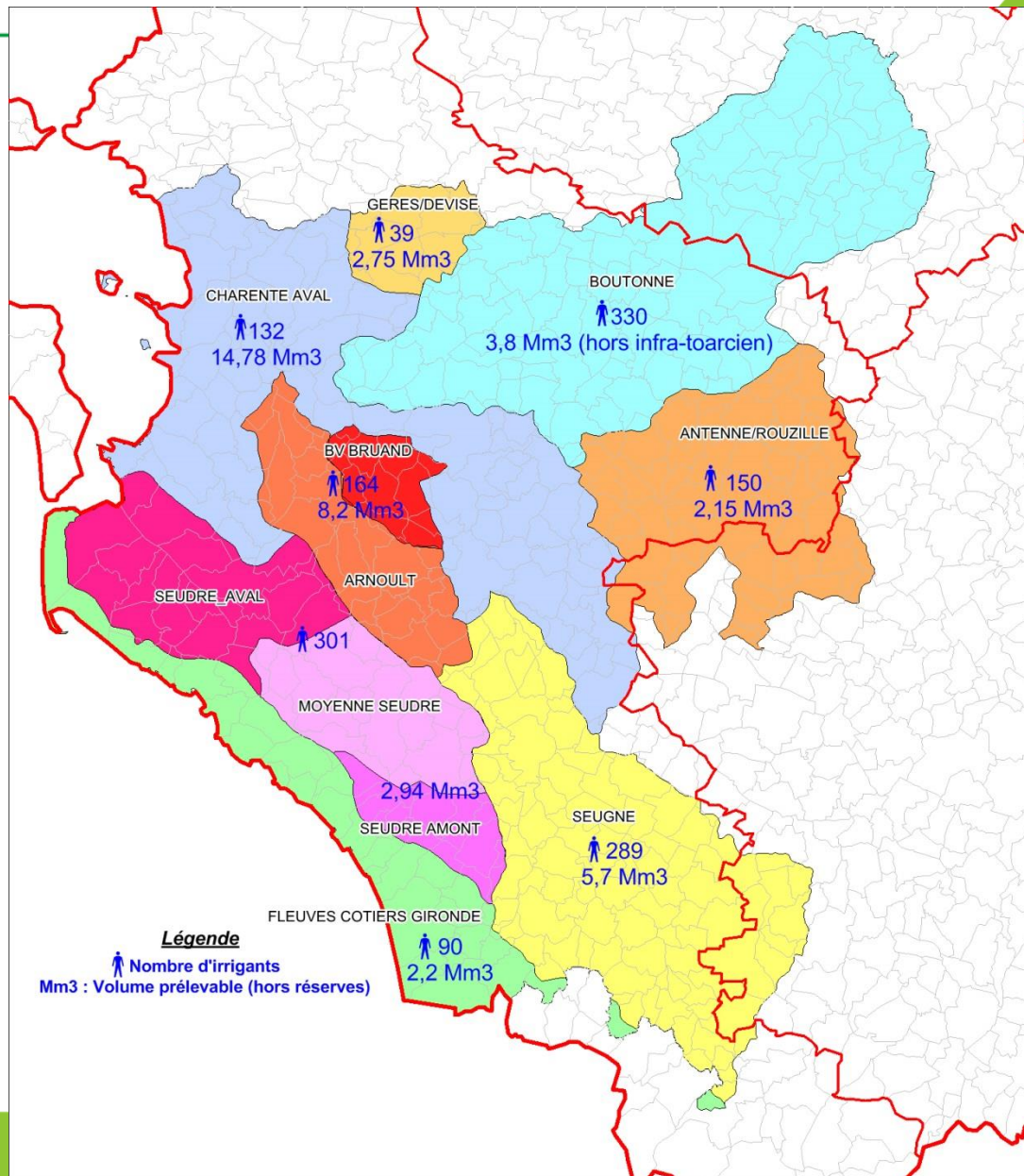


Le périmètre de votre OUGC



➤ OUGC « Saintonge »

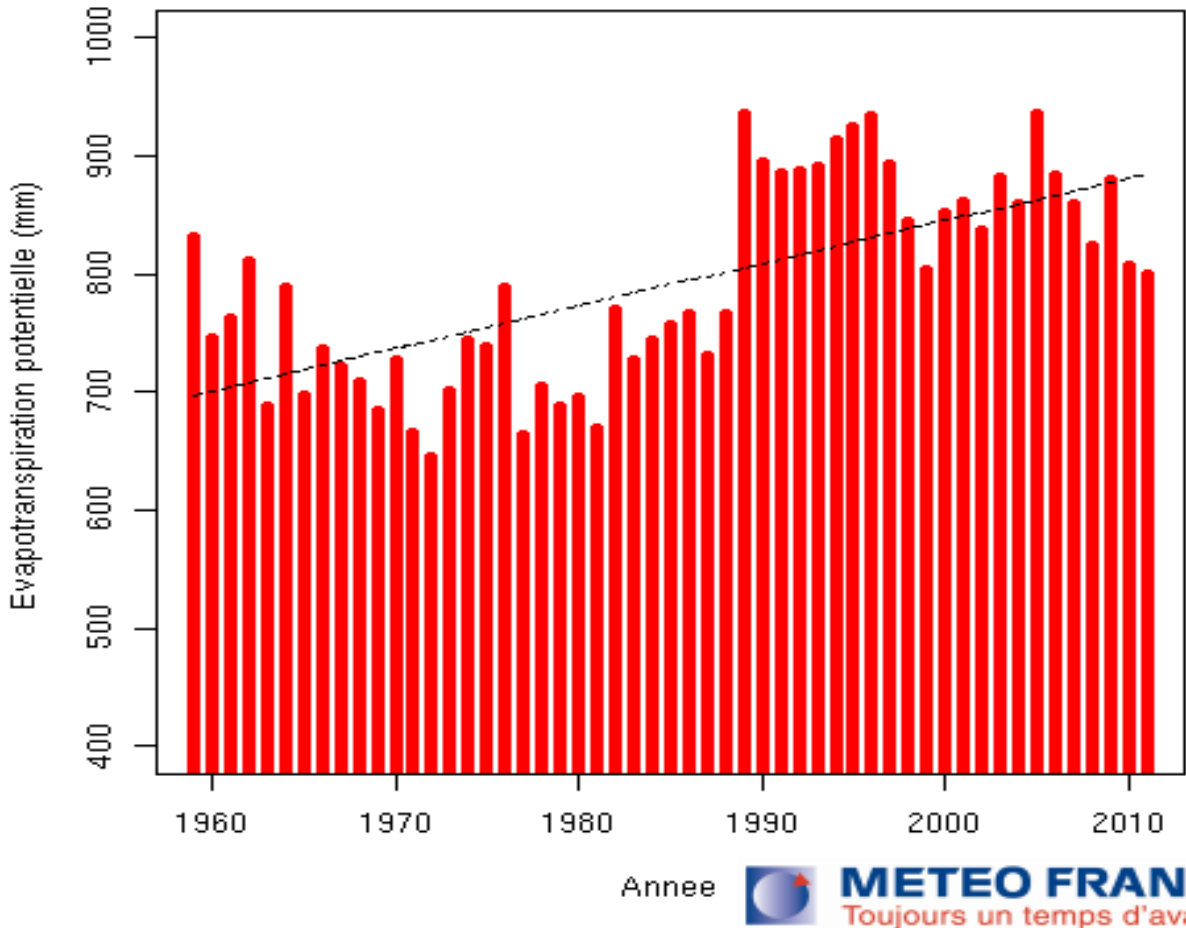
- +1 300 exploitants
- +2 200 UP
- 11 Bassins



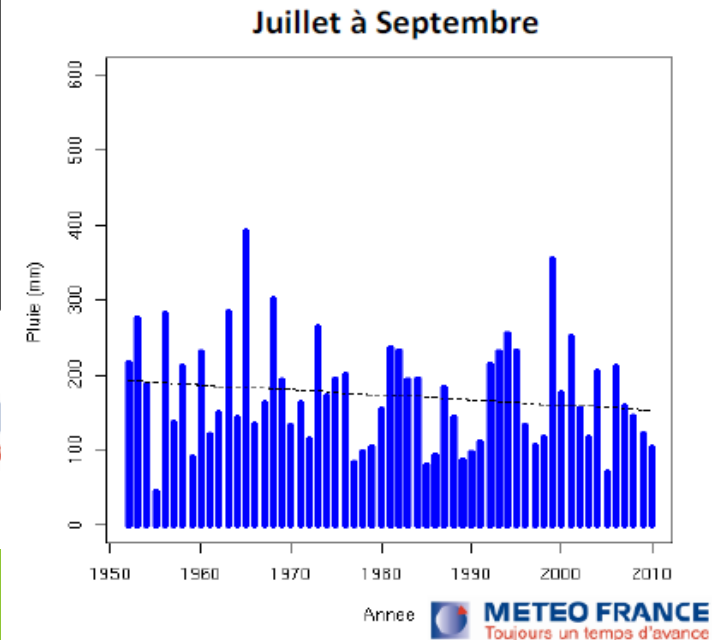
Eléments de contexte



ETP: évolution annuelle sur le département 17



- + ETP 200mm en 50 ans
- Maintien de la pluviométrie annuelle
- Baisse de la pluviométrie estivale

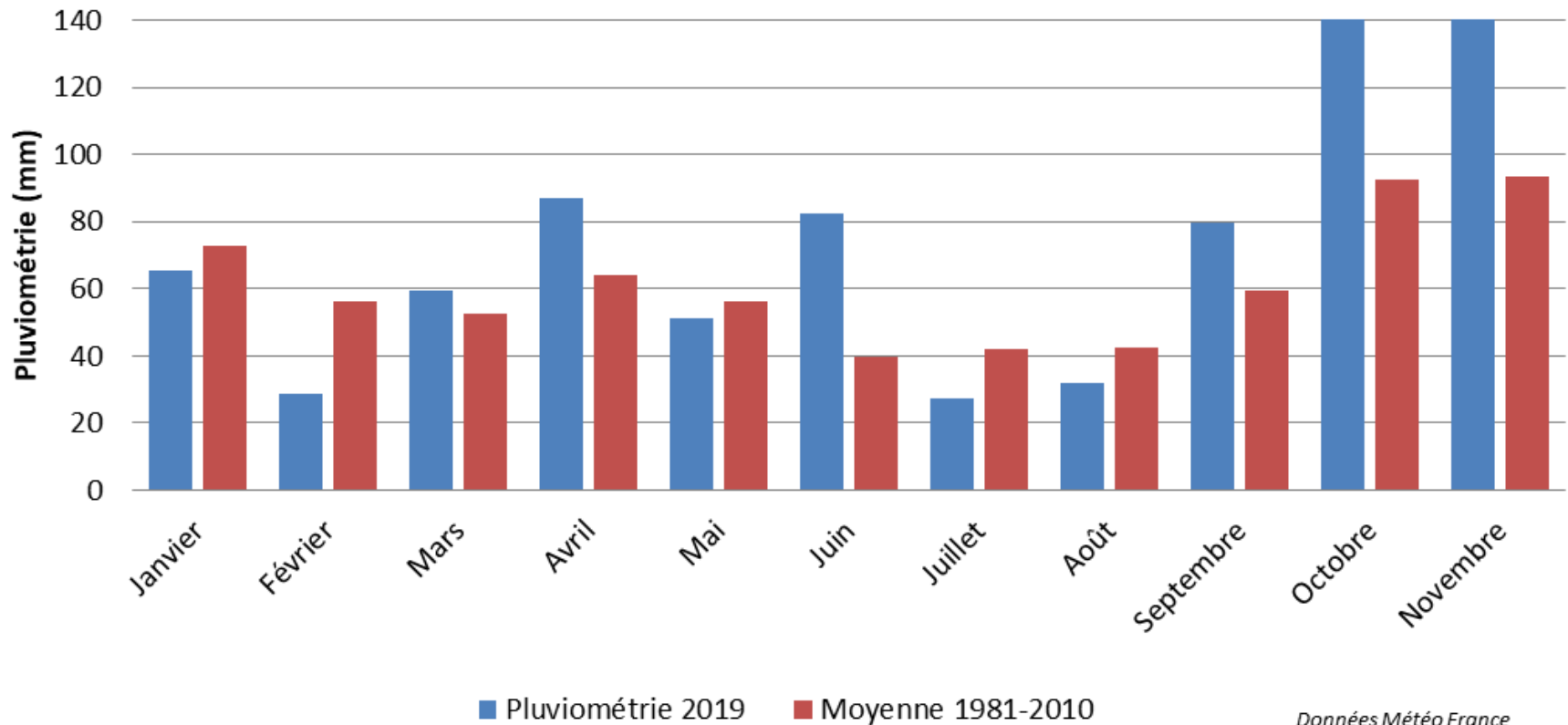


Saison 2019 - Météo



Cumul mensuel des précipitations

Station Saintes, Lycée G. Desclaude



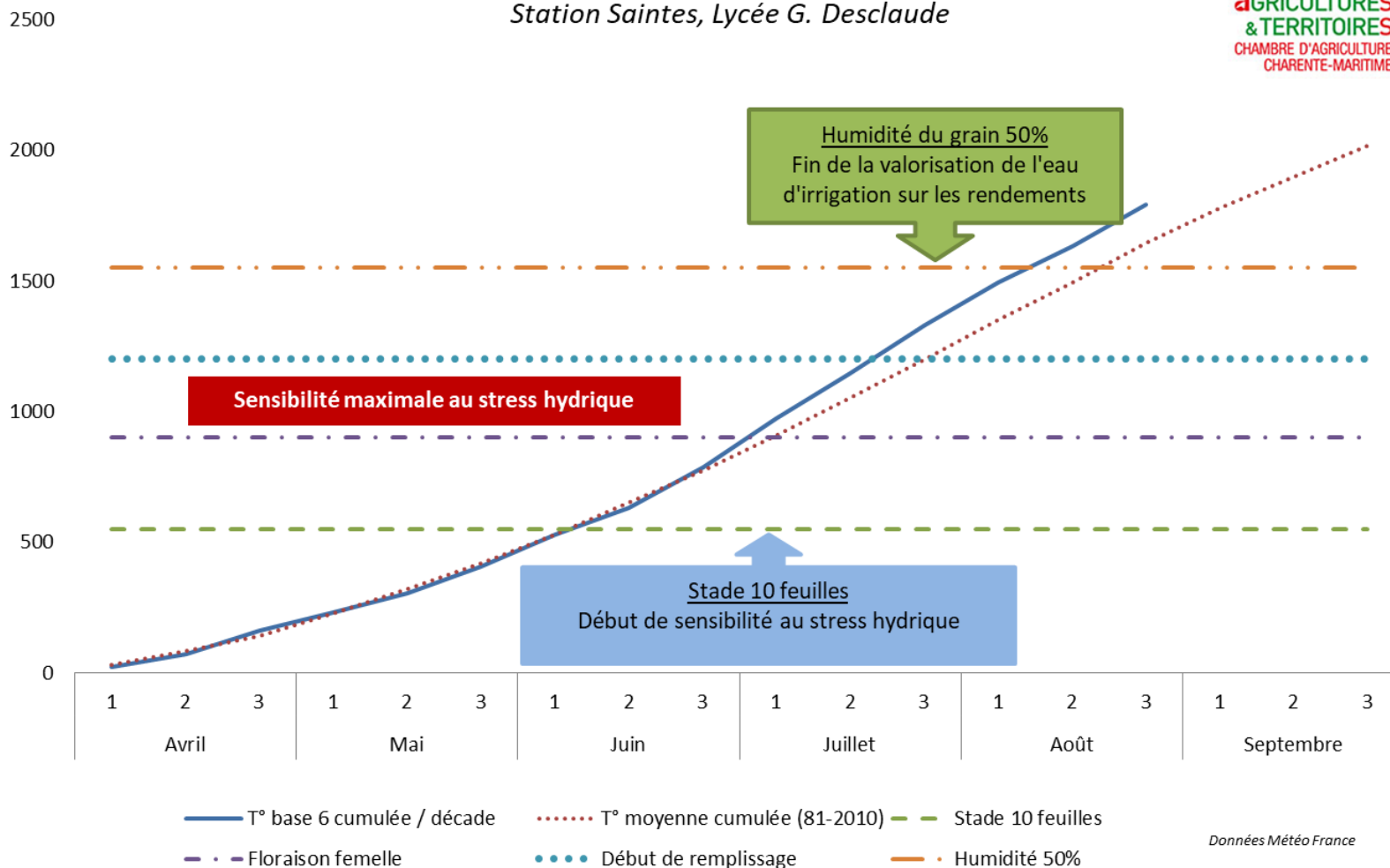
Données Météo France

Saison 2019 – Cumul T°



Stades indicatifs maïs 1/2 tardif en Charente-Maritime (2019)

Station Saintes, Lycée G. Desclaude



Point Cultures



➤ **Météo**

- Hiver sec et chaud, printemps humide et frais (gelées début avril et mai)
- Période plus humide d'avril au 15 juin
- Juillet chaud et sec avec des épisodes de canicule
- L'irrigation permet de compenser l'ETP et ainsi de sauver les cultures en comparaison avec celles en sec
- Quelques millimètres en fin juillet – début août permettent de repousser le franchissement des seuils de gestion
- Pas de pluviométrie jusqu'au 20 septembre

➤ **Maïs**

- En irrigué, les rendements sont convenables 90-125q
- En sec, beaucoup de plantes sans épi, rendements très faibles, certaines parcelles ensilées dès août
- Les récoltes sont difficiles avec les fortes pluies d'octobre – novembre

➤ **Tournesols**

- Rendements moyens en fonction de la pluviométrie de fin juillet
- Les tournesols ont mieux supporté les fortes températures

Point Cultures



➤ Céréales

- Déficit hydrique au printemps induit moins de maladie
- Pluviométrie de début mai permet de valoriser les apports d'azote
- Remplissage des grains optimisé grâce aux pluies de début juin
- Blé tendre: bons rendements mais taux de protéines faible
- Blé dur: bons rendements, qualité moyenne mais prix de marché à la baisse
- Orge d'hiver: rendements moyens à cause du froid d'avril
- Orge de printemps: bons rendements grâce aux conditions du printemps

➤ Colza

- Bonne implantation mais les conditions se dégradent à la fécondation avec un déficit hydrique, des températures fraîches, pression des larves d'altises
- Rendements très faibles dues aux conditions climatiques et aux pressions (pucerons cendrés, charançons, orobanche tardive) – 2e année consécutive

➤ Pois

- Bonne implantation, peu de maladie, rendements corrects

Evolution des surfaces irriguées

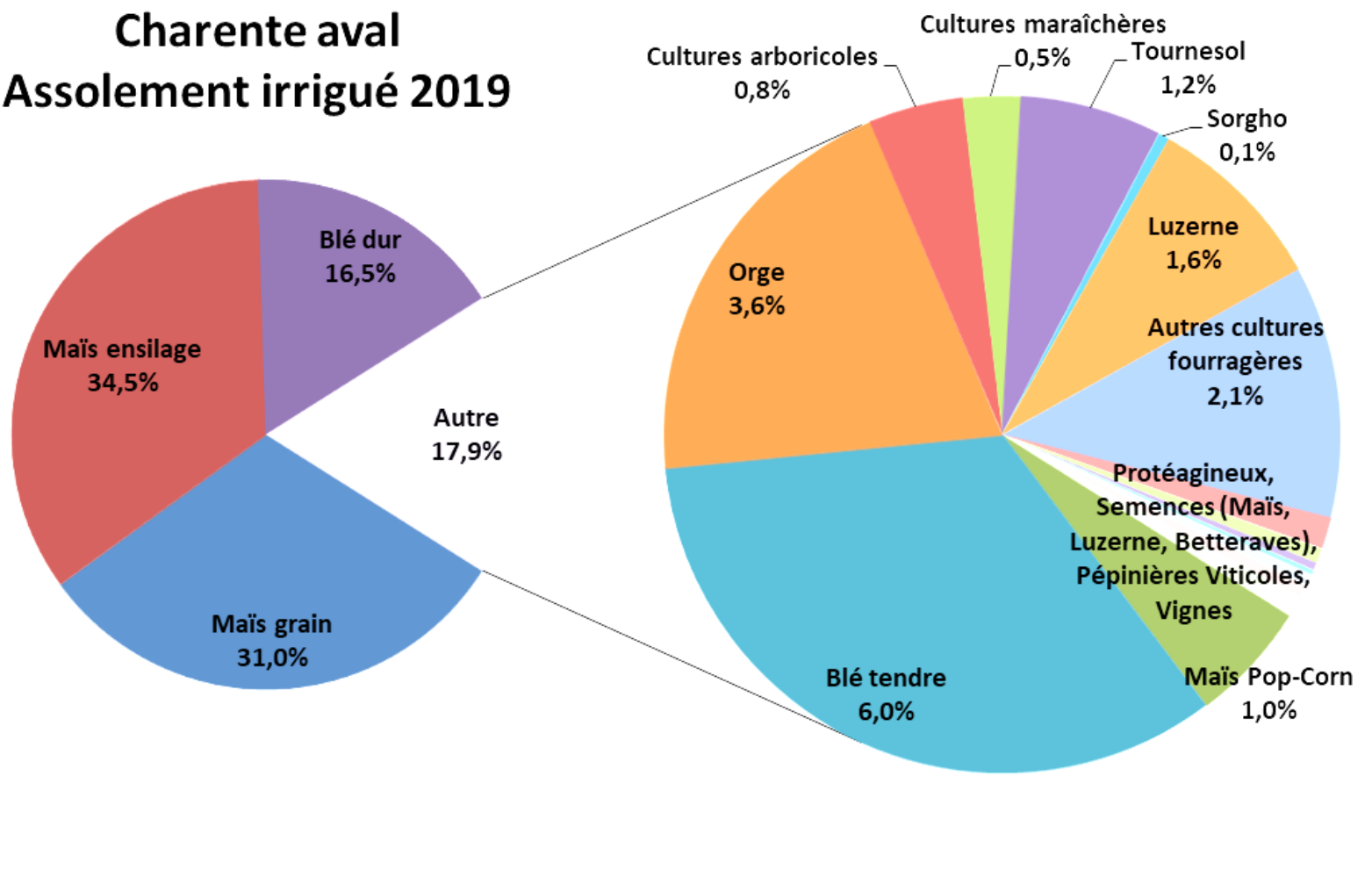


Bassins	Surface totale irriguée (ha)					
	2015	2016	2017	2018	2019	Evolutions
Charente aval	8 409	7 308	7 550	7 943	7 857	-6,6%
Gères Devise	1 266	1 150	1 130	1 343	1 371	8,3%
Boutonne	9 774	7 887	9 478	8 030	8 523	-12,8%
Antenne Rouzille	3 586	3 026	2 735	3 140	3 111	-13,2%
Arnoult	4 716	4 184	4 185	4 682	4 477	-5,1%
Bruant	991	648	913	848	1 022	3,2%
Seugne	4 619	3 993	4 466	4 616	3 818	-17,3%
Seudre	5 283	4 034	4 105	4 177	3 825	-27,6%
Fleuves côtiers-Gironde	1 290	881	657	1 287	1 008	-21,9%
TOTAL OUGC Saintonge	39 934	33 111	35 219	36 066	35 012	-12,3%

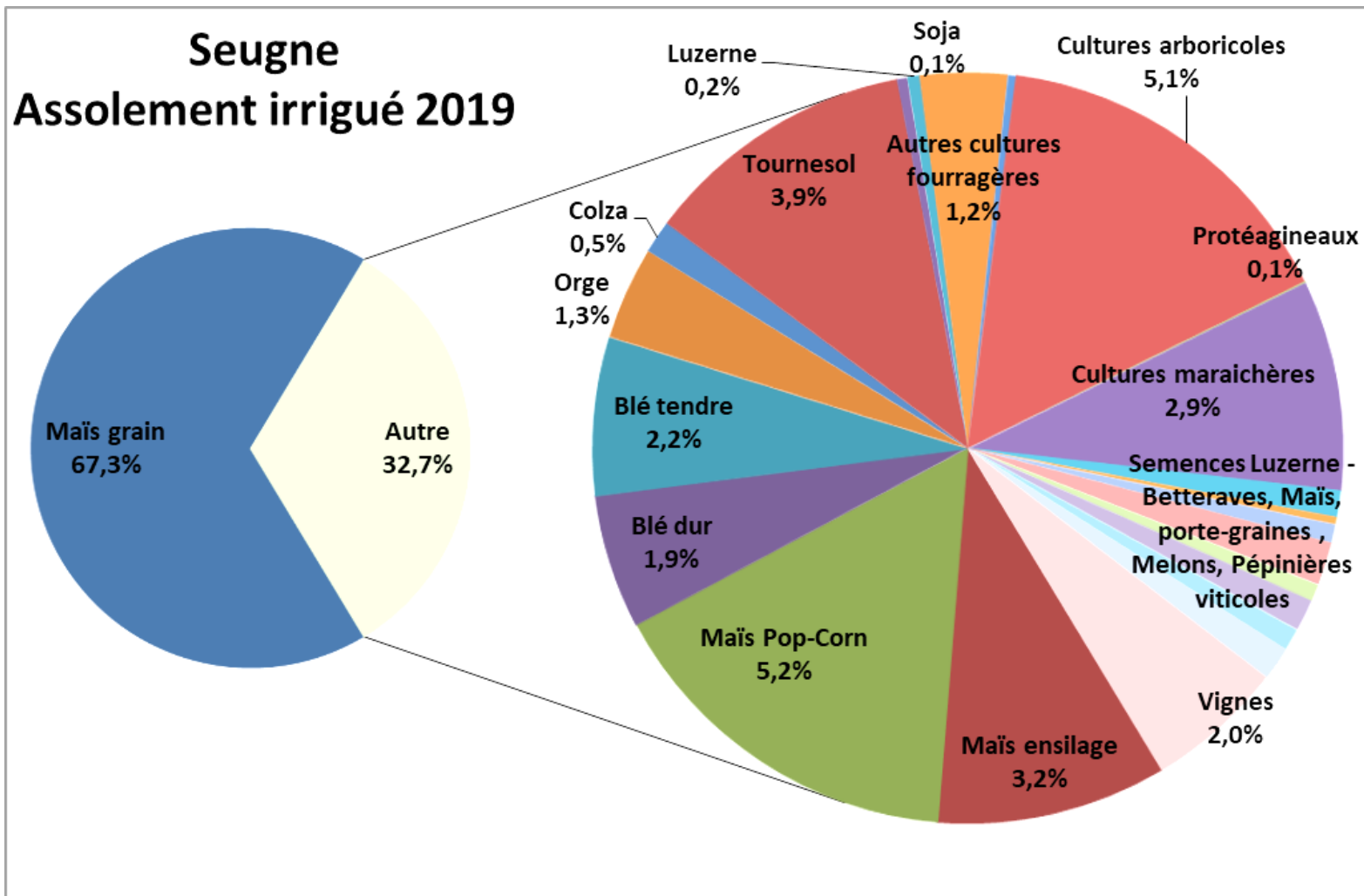
Assolement irrigué 2019



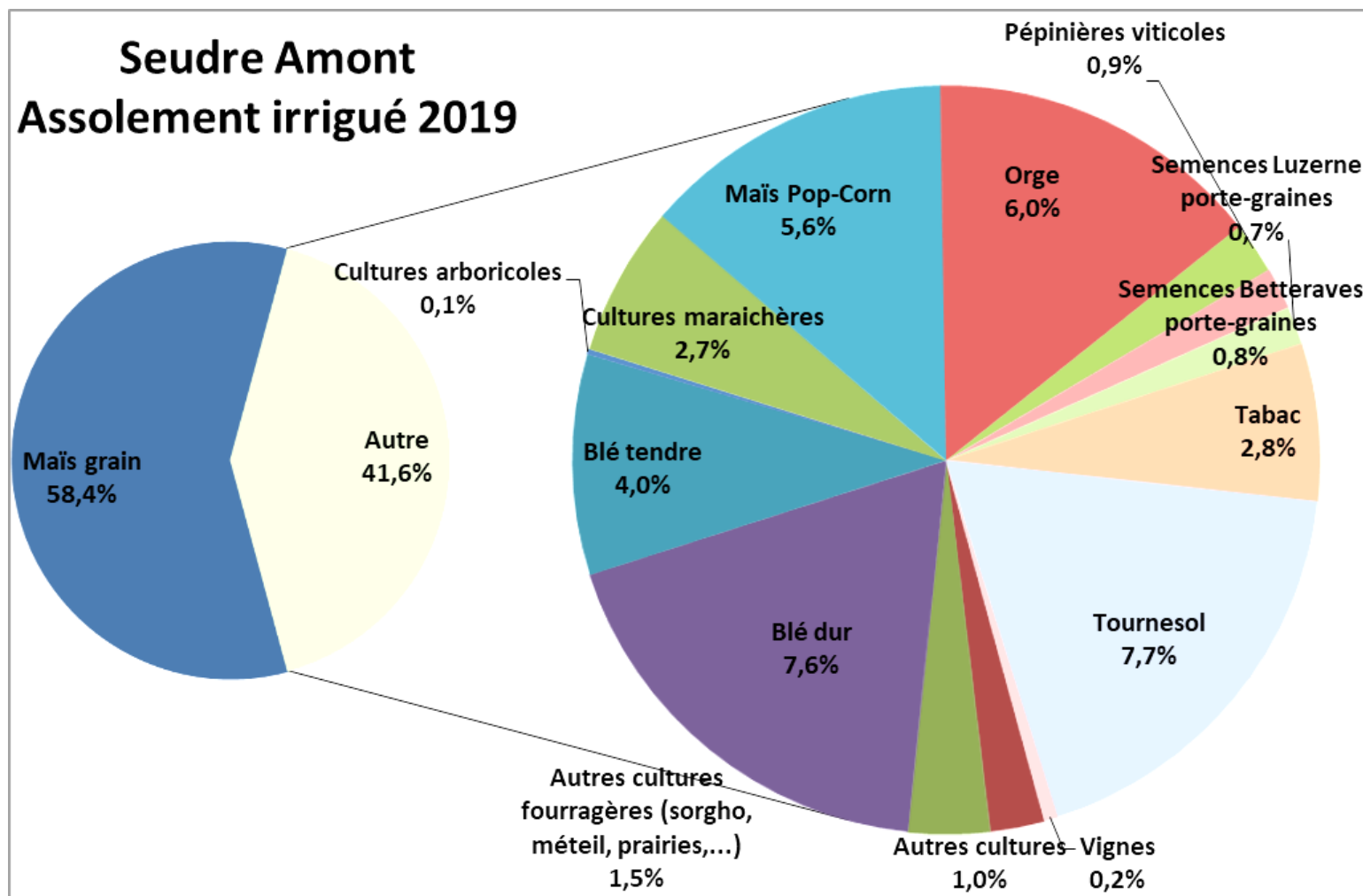
Charente aval Assolement irrigué 2019



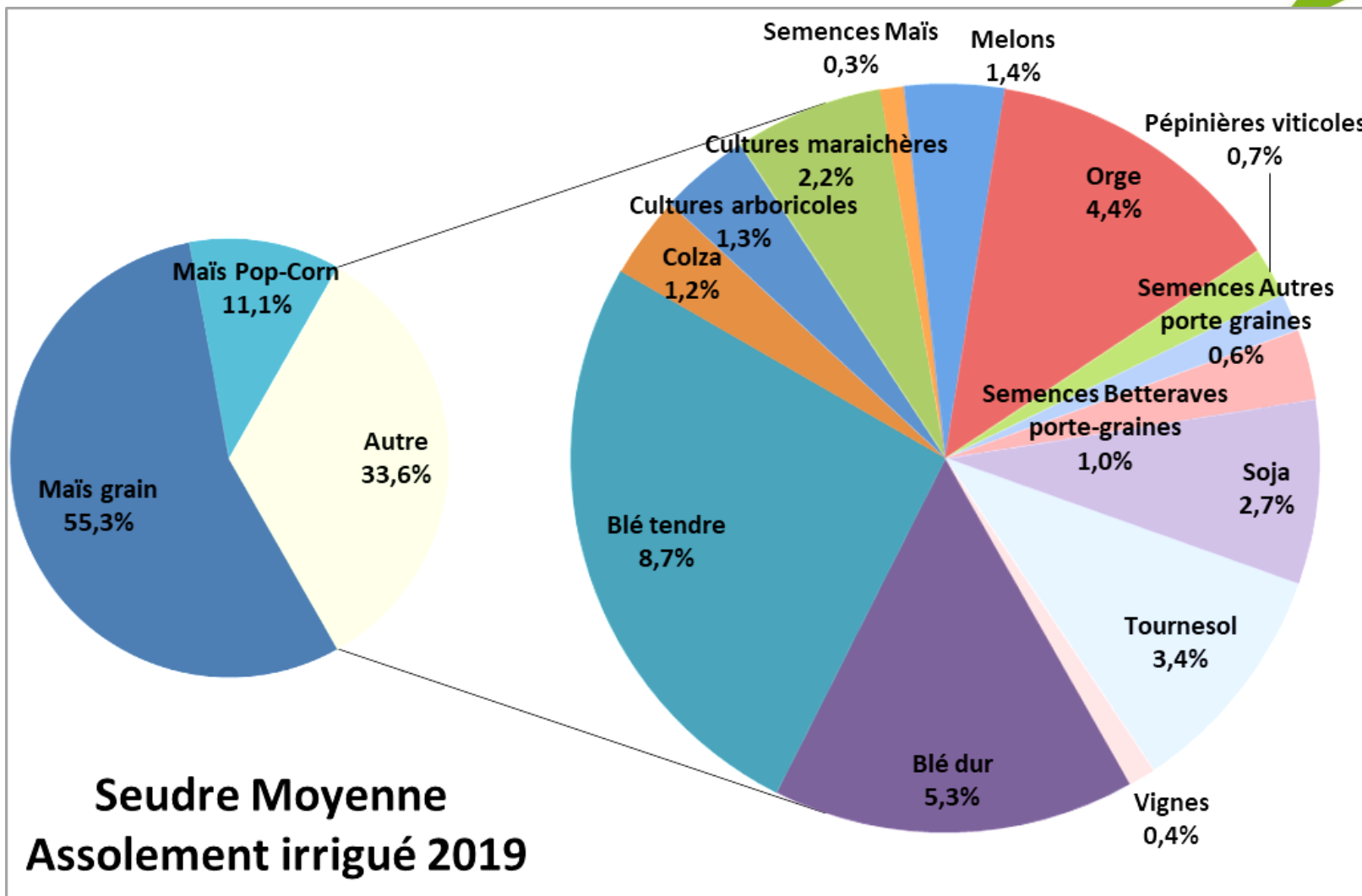
Assolement irrigué 2019



Assolement irrigué 2019



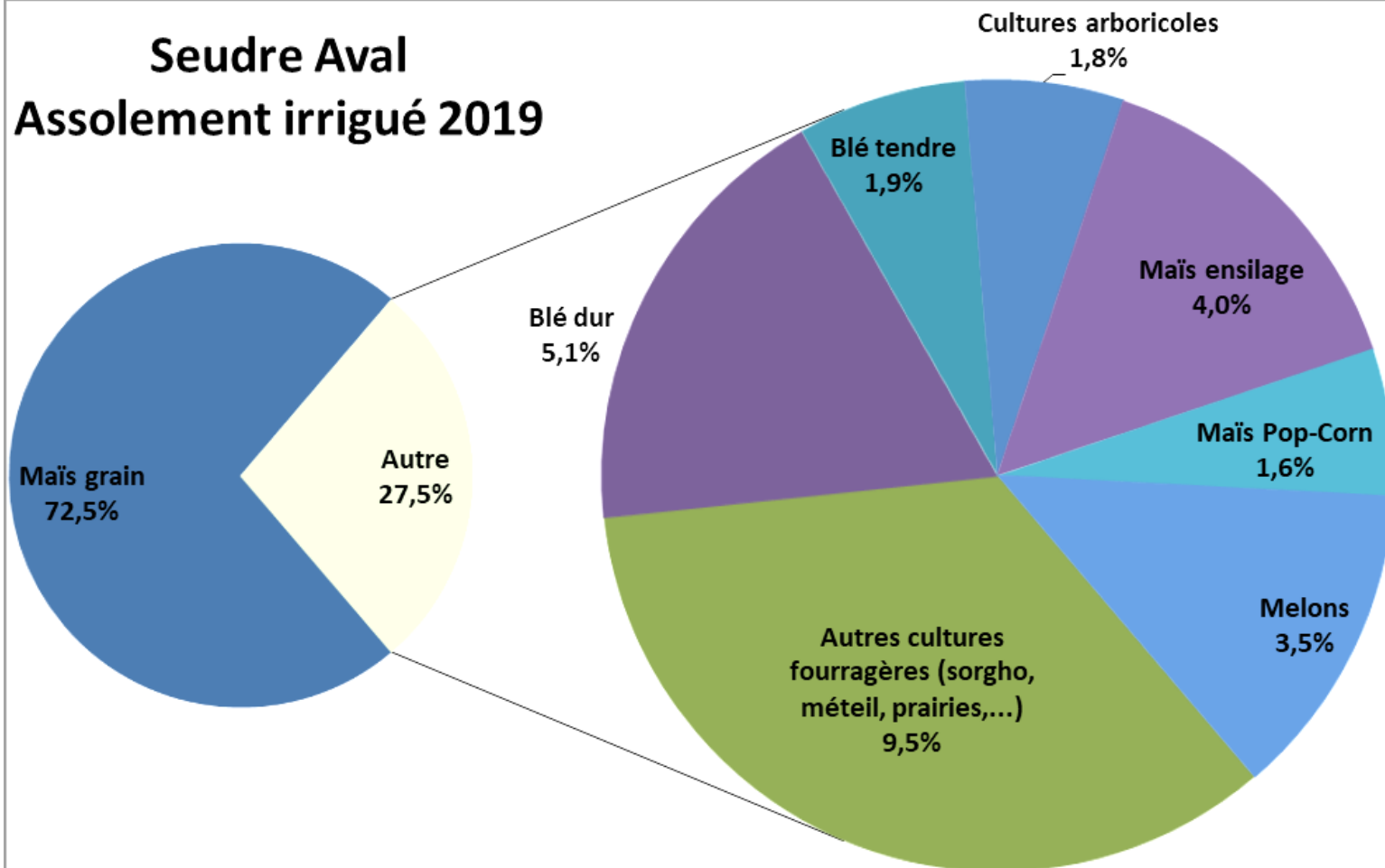
Assolement irrigué 2019



Assolement irrigué 2019



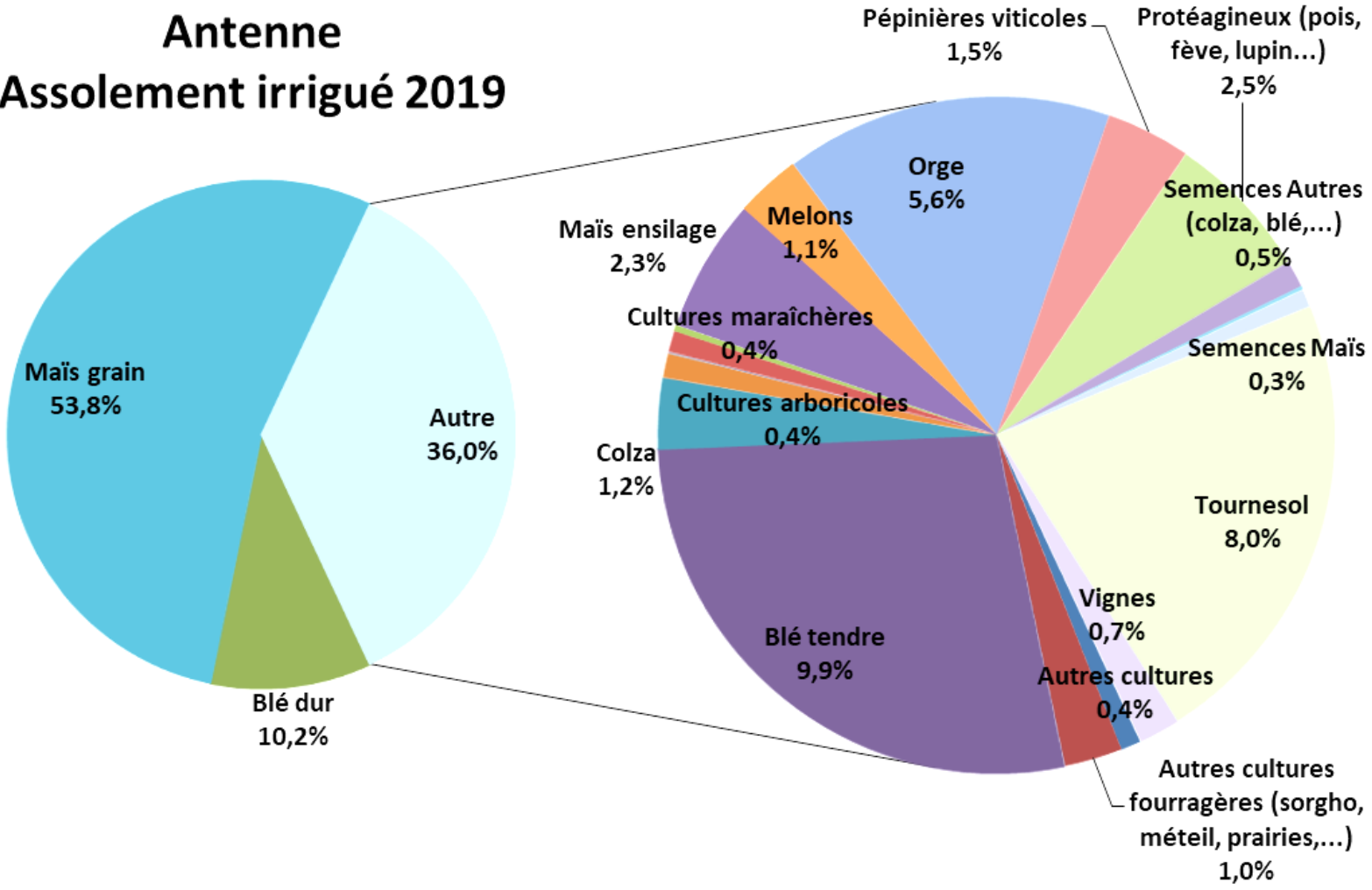
Seudre Aval Assolement irrigué 2019



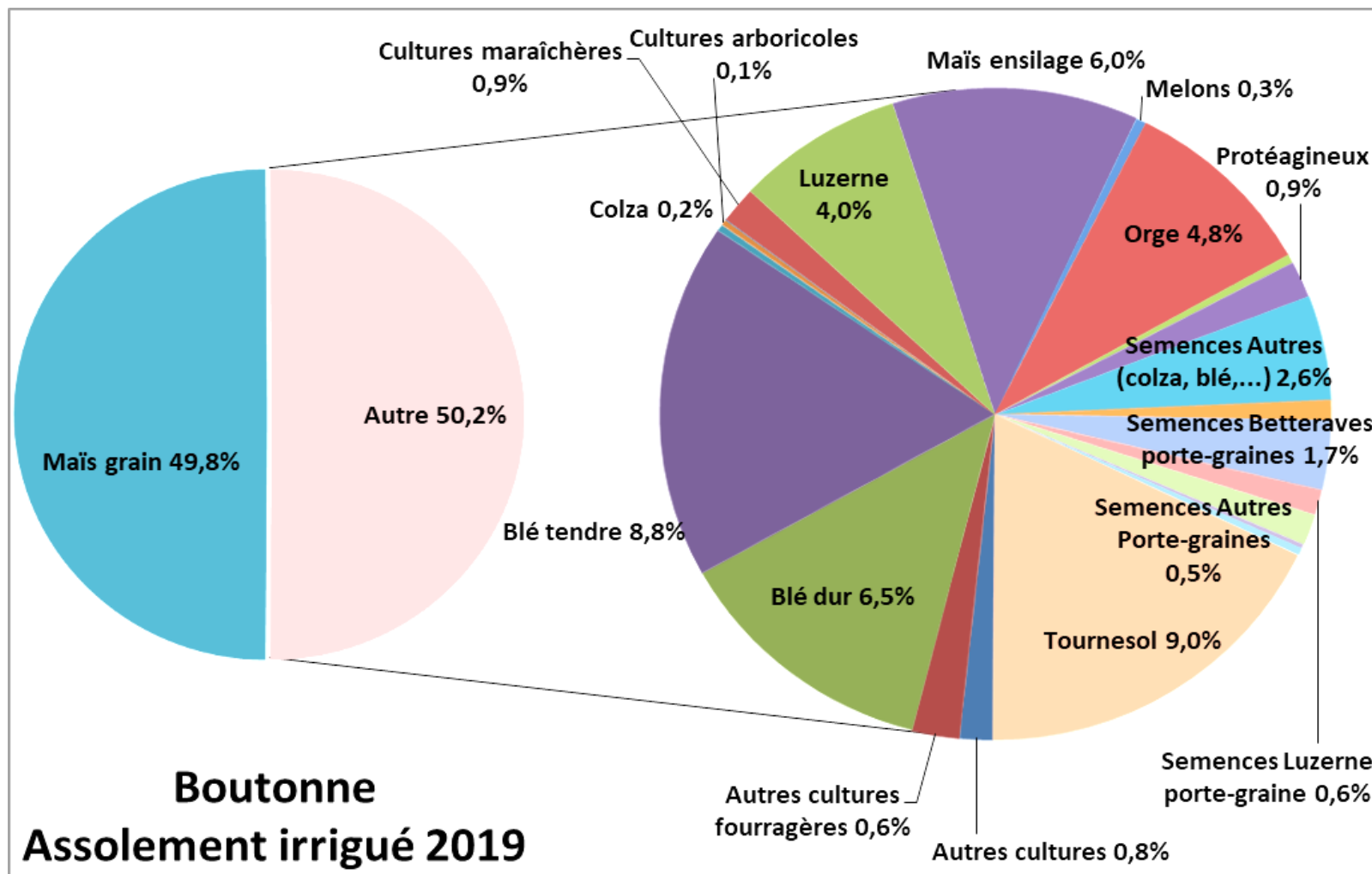


Assolement irrigué 2019

Antenne
Assolement irrigué 2019



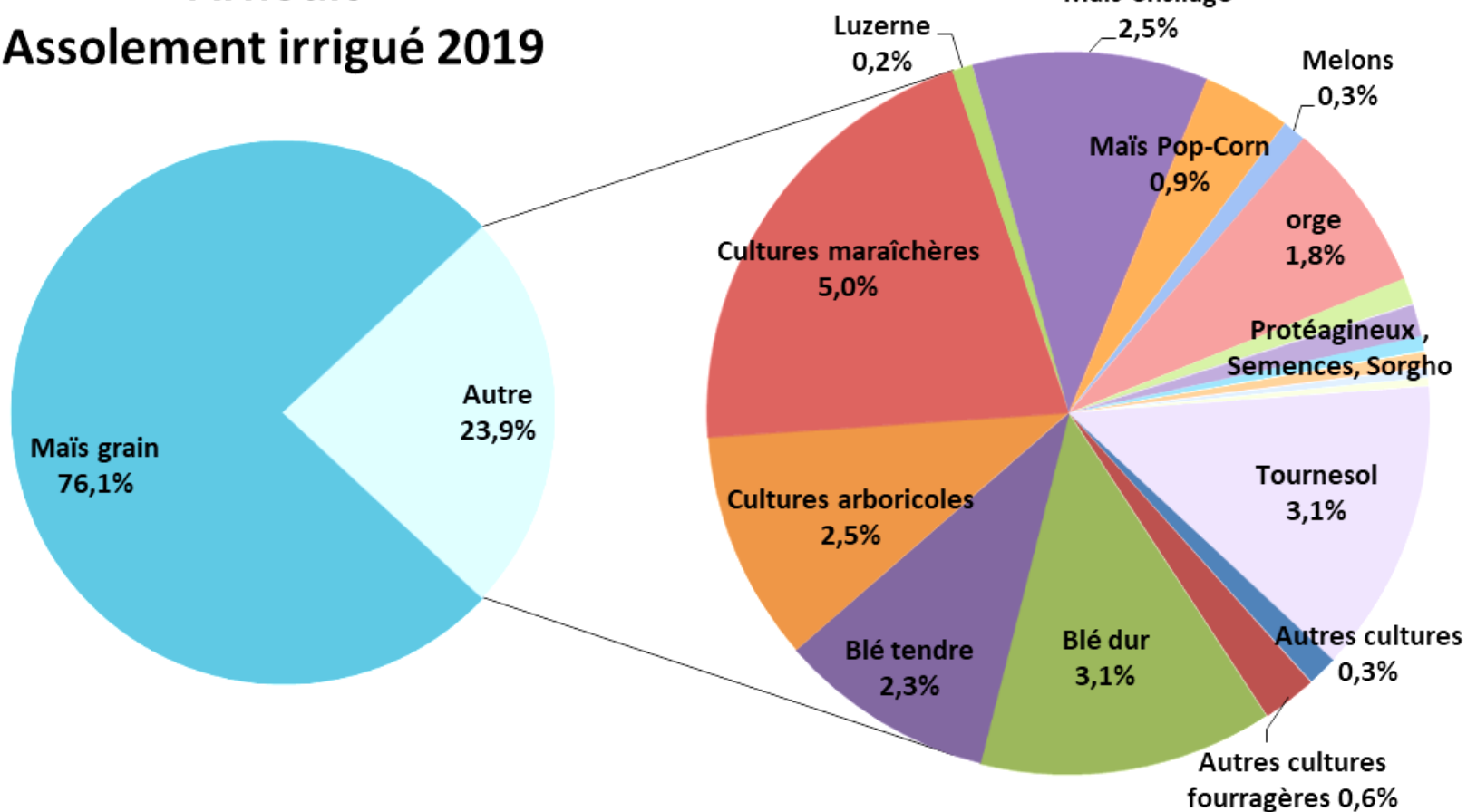
Assolement irrigué 2019



Assolement irrigué 2019

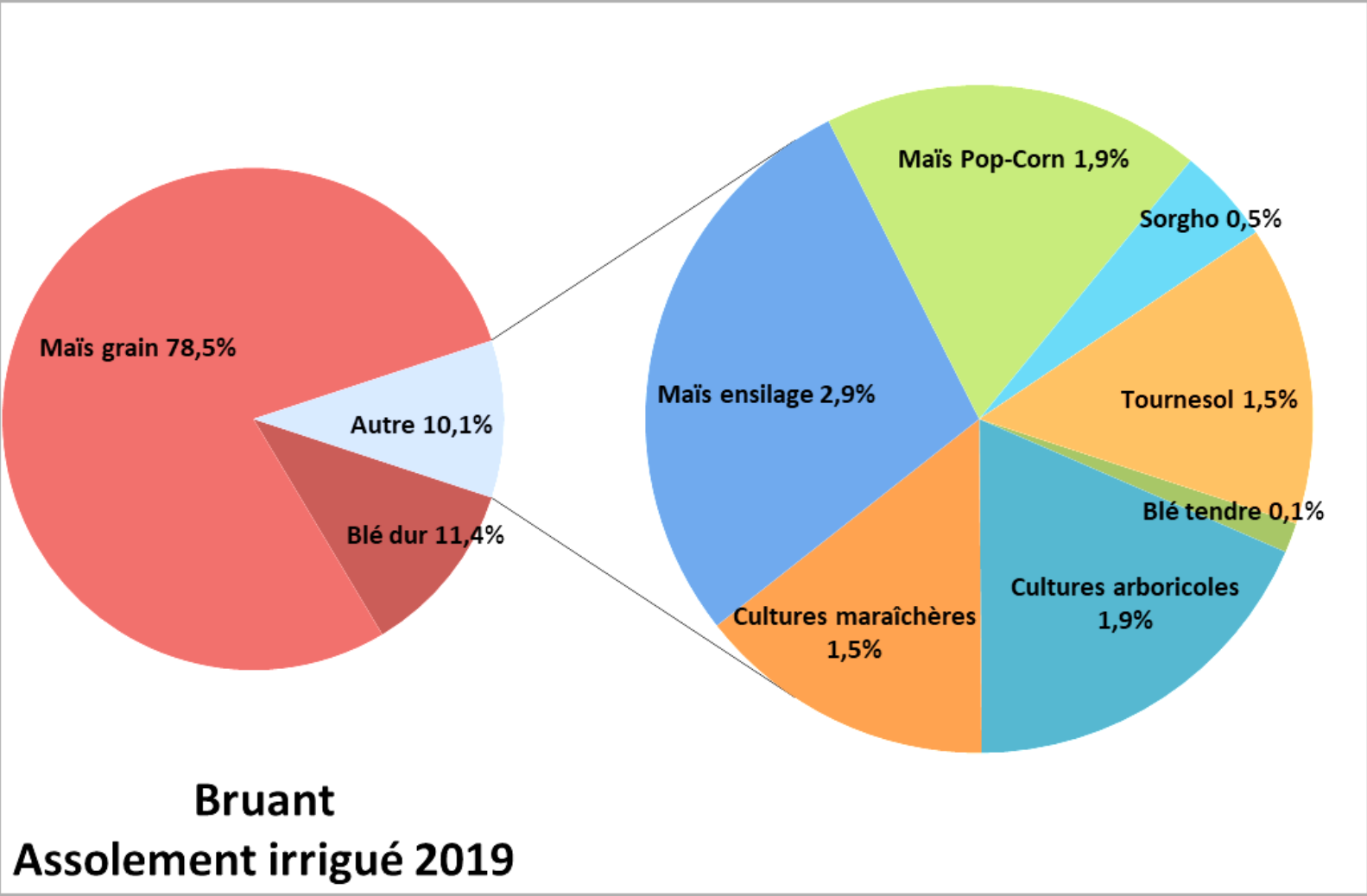


Arnoult
Assolement irrigué 2019

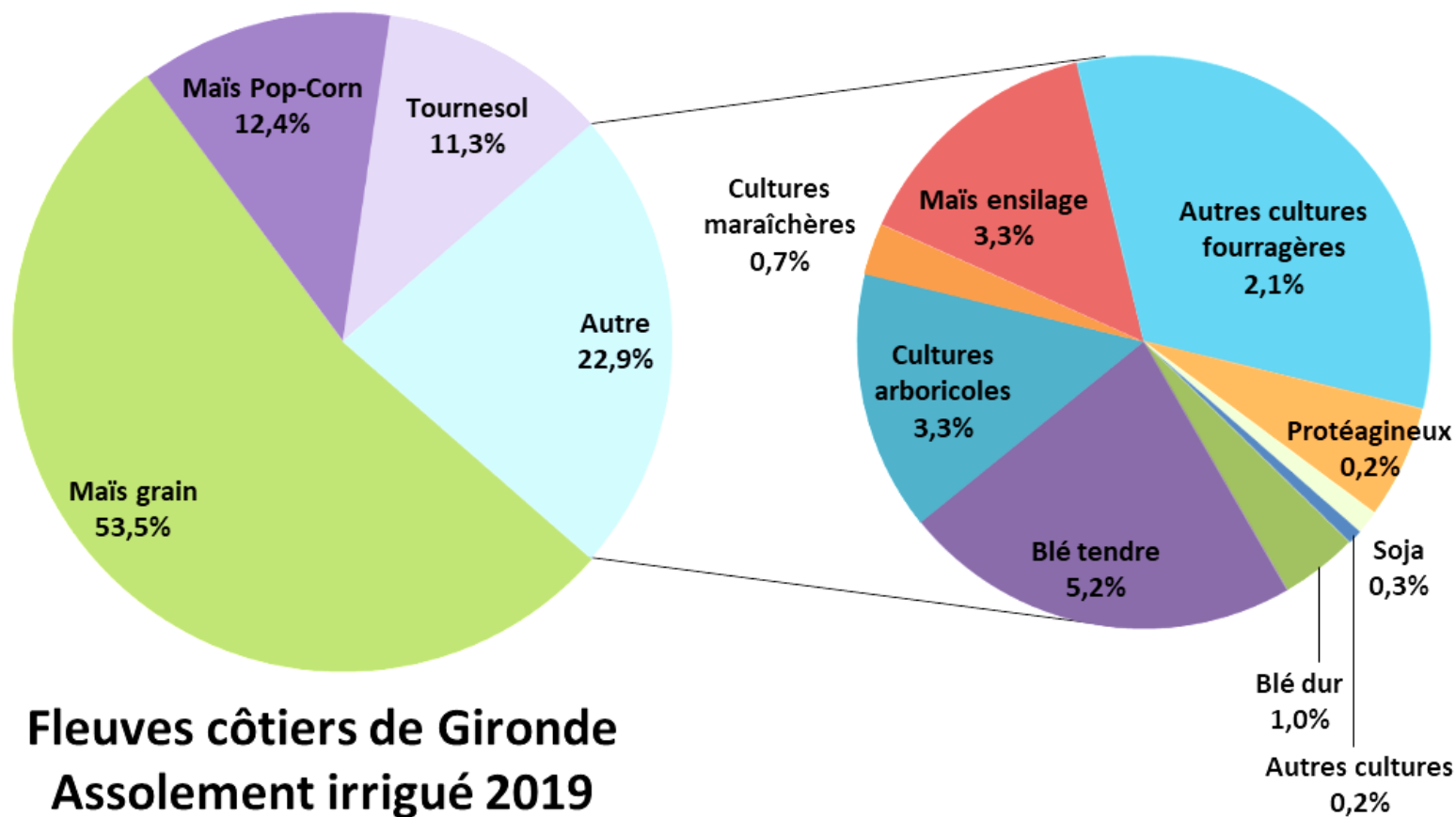




Assolement irrigué 2019

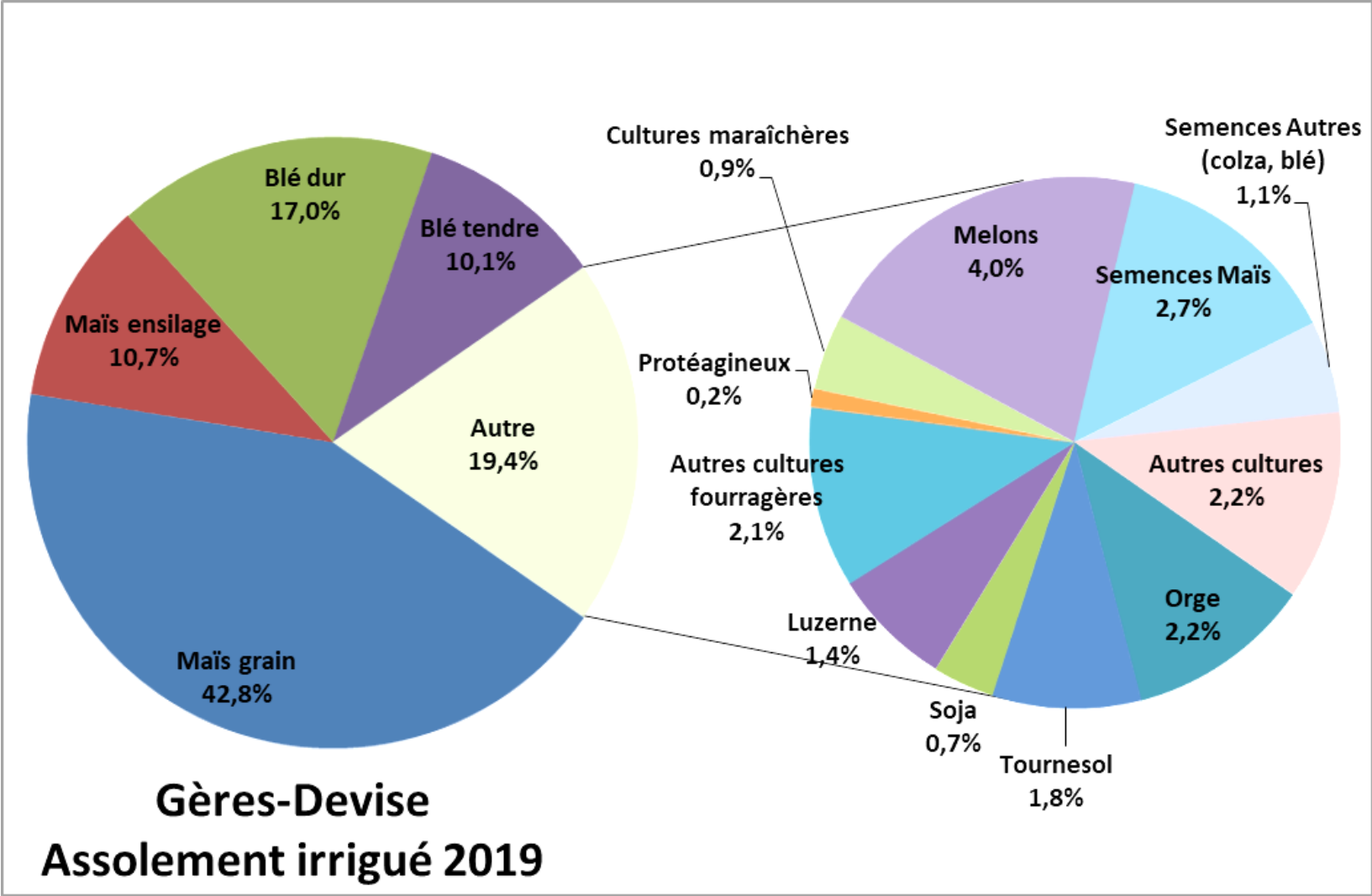


Assolement irrigué 2019





Assolement irrigué 2019



PAR 2020



➤ Seudre Amont – VP 1,74 Mm³ en 2021

- Objectif de volume 2020: 2 Mm³
- Volume proposé 2020 ⇨ Volume de référence 2016 – 8%, sauf pour les maraichers et arboriculteurs ayant moins de 50 000m³ ⇨ 1,98Mm³

➤ Seudre Moyenne et aval – VP 0,6 Mm³ en 2021 avec projet de stockage à dimensionner

- Objectif de volume 2020 : Non défini car projet de réserves en cours
- Adhérents financeurs : Maintien du volume de référence 2016 ⇨ 3,28Mm³ pour la Moyenne et 1,1Mm³ pour l'aval
- Adhérents non financeurs : Réduction du volume de 66% sur le volume de référence 2016 ⇨ 0,25Mm³ pour la moyenne et 0,34Mm³ pour l'aval
- Non adhérents : Réduction de 75% sur leur volume de référence 2016 ⇨ 0,063Mm³ pour la Moyenne et 0,066Mm³ pour l'Aval

PAR 2020



➤ Antenne – VP 2,15Mm³ en 2021 sans projet de stockage

- Volonté de l'OUGC Saintonge de répondre aux demandes des professionnels (pépinières, maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, céréaliers...)
- Choix de prendre en compte les volumes non consommés depuis 2010 avec des réductions proportionnées pour l'octroi du volume 2020
- Pour les autres exploitants :
 - N1&R : Volume proposé 2020 \Rightarrow Volume de référence 2016 – 31%
 - sauf pépiniéristes ayant un volume de référence $< 20\,000\text{m}^3$ pour lesquels le volume proposé par l'OUGC est le volume demandé plafonné à 2 fois le volume de référence
 - Un volume proposé de 2,66Mm³

PAR 2020



➤ Arnoult – VP 7,05Mm³

- Volume proposé est le volume demandé plafonné à 7% d'augmentation ⇒ 6,99Mm³

➤ Bruant – VP 1,65Mm³

- Volume proposé est le volume demandé plafonné à 3% d'augmentation ⇒ 1,65Mm³

➤ Fleuves côtiers de Gironde – VP 2,2Mm³

- Volume proposé est le volume demandé plafonné à 2 fois le volume de référence ⇒ 2,0Mm³

➤ Charente aval – VP 13,2 Mm³ avec projet de stockage de 1,5Mm³ potentiel

- Adhérents et non adhérents: Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇒ 14,69Mm³

➤ Gèges-Devise – VP 2,75Mm³

- Volume proposé 2020 ⇒ Volume demandé plafonné à 50 000m³ ⇒ 2,62 Mm³

PAR 2020



➤ Seugne – VP 5,70 Mm³ en 2021 avec projet de stockage 3Mm³ potentiel

- Adhérents: Volume proposé 2020 ⇔ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇔ 8,82Mm³
 - *Exceptions:*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des éleveurs plafonnées à 30 000m³*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des maraichers, arboriculteurs et pépinières plafonnées à 15 000m³*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des céréaliers plafonnées à 20 000m³*
- Non adhérents: Volume proposé 2020 ⇔ Volume de référence 2016 – 60% ⇔ 0,27Mm³

PAR 2020



➤ Boutonne – VP 3,8Mm³ avec projets de stockage de 6Mm³

- Adhérents : Volume proposé 2020 ⇨ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇨ 12,52Mm³
 - *Exceptions:*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des éleveurs plafonnées à 30 000m³*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des maraichers, arboriculteurs et pépinières plafonnées à 15 000m³*
 - *Prise en compte des demandes supplémentaires des céréaliers plafonnées à 20 000m³*

- Non adhérents : Volume proposé 2020 ⇨ Volume de référence 2016 – 75% ⇨ 1,34Mm³

Nouvelles demandes



- 2 publications dans des journaux officiels courant Juin destinées au grand public
- 21 nouvelles demandes formulées auprès de l'OUGC
- 19 de réponses favorables relatives pour des activités d'élevage, d'arboriculture, de maraichage, de pépinières...
- 2 refus pour des projets d'irrigation de la vigne pour 30 000m³ sur l'Antenne et sur du maïs pour 40 000m³ sur la Seugne

Protocole de gestion 2020



- Objectif : Eviter/retarder le franchissement des seuils d'alerte par une gestion collective des prélèvements

- 1/ Communication et sensibilisation via les bulletins d'information (Irrig'Charente & affluents, Irrig'Seudre et Irrig'Boutonne)
 - Données météo et hydrauliques/hydrogéologiques
 - Données réglementaires
 - Conseils techniques sur l'irrigation via les sondes capacitives et via un modèle hydrique
 - Envoi par mail chaque semaine

- 2/Lors du franchissement du 1^{er} seuil d'alerte (DSA):
 - Communication par SMS et Mail aux irrigants concernés
 - Interdiction d'irriguer la semaine de 12h à 19h et le week-end du samedi 12h au dimanche 19h (*en complément des 7% ou 5% de volume hebdomadaire restant à mi-juin, définis dans l'arrêté cadre*)



Protocole de gestion – Evolutions



- Apport de données sur les prélèvements agricole pour alimenter un modèle de prévision des débits sur le fleuve Charente
 - Convention en cours
 - A développer sur d'autres bassins

- Etude environnementale portée par l'OUGC Saintonge
 - Définition des indicateurs de gestion complémentaires aux points nodaux
 - Hiérarchisation des prélèvements en fonction de leur impact environnemental
 - Proposer des solutions alternatives

- Objectifs
 - Améliorer annuellement le protocole de gestion et la répartition de l'eau sur l'aspect environnemental